



PROGRAMME DE FORMATION
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES SST

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Maintenir et actualiser les connaissances nécessaires en vue du renouvellement du Certificat de Sauveteur secouriste du Travail selon le programme officiel de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de la prévention dans l'entreprise.

PUBLIC VISE :

Formation tout public.

Pour toute personne souhaitant renouveler leur certificat de sauveteur secouriste du travail.

Accessible aux personnes en situation de handicap : S'adresser au référent handicap afin d'envisager des adaptations pédagogiques si nécessaire.

PREREQUIS :

Être médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Formation sur mesure organisée en intra ou en inter-entreprises pour un minimum de 4 stagiaires et un maximum de 10 stagiaires de même niveau.

- **Moyens pédagogiques :**
 - Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
 - Etudes de cas concrets, exposés théoriques
 - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
 - Organisation par ateliers pédagogiques
- **Moyens d'encadrement :**
 - Formateur qualifié et habilité par la CARSAT/INRS pour la formation SST
- **Moyens matériels :**
 - Salle dédiée à la formation, vidéoprojecteur
 - Diaporama
 - Livret pédagogique
 - Mannequin adulte, enfant et nourrisson

RIS FORMATION

74, Avenue du Président Kennedy - 91170 VIRY-CHÂTILLON • Tél : 01 69 43 28 64 • E-mail : ris-formation@orange.fr
 SARL au capital de 14750 € • Siret n° 529 029 324 000 33 • Code APE 8559 A
 IBAN : FR76 1820 6003 5960 2879 7723 548 BIC : AGRIFRPP882



- Défibrillateur
- Trousse de secours
- Maquillage

SUIVI ET EVALUATION DES ACQUIS :

- **Evaluation de l'action de formation**
 - Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
 - Fiche individuelle de suivi d'évaluation du SST
- **Evaluation de l'action de formation**
 - Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
 - Une évaluation à froid peut-être conduite si prévue à la convention de formation
- **Suivi**
 - Délivrance d'un certificat de réalisation qui reprend également les compétences validées ou non.
 - Délivrance de la carte SST par le réseau Prévention. (validité 2 ans)

CONTENU :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime et alerter ou faire alerter
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

LIEU :

En inter sur notre centre de VIRY CHATILLON (91170) ou en intra entreprise

DUREE :

1 jour (7 heures par jour) suivant la formule (théorie, pratique et examen)

PERIODE :

A définir selon disponibilités

COÛT :

Suivant convention de formation

RIS FORMATION